



Agent périscolaire polyvalent

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D' ARCHAMPS

1 rue de la mairie - bp 40

74165Archamps

Commune d'environ 3 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Genevois. Notre village est situé sur un territoire stratégique à proximité de Genève. Notre village est rural tout en abritant la technopole d'Archamps dont les enjeux de développement nécessitent une approche tant juridique qu'économique.

Référence : 0074210600326118

Date de publication de l'offre : 18/06/2021

Date limite de candidature : 18/07/2021

Poste à pourvoir le : 01/09/2021

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. 3-2 loi 84-53)

Temps de travail : Non Complet

Durée : 23h00

Nombre de postes : 1

Lieu de travail :

Lieu de travail :

1 rue de la mairie - bp 40

74165 Archamps

Détails de l'offre

Grade(s) : Adjoint technique territorial

Famille de métier : Architecture, bâtiment et logistique > Hygiène et propreté des locaux

Métier(s) : Chargé ou chargée de propreté des locaux

Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire

Descriptif de l'emploi :

Participe aux activités de service des repas de la cantine scolaire, d'accompagnement des enfants et d'entretien des locaux et matériels de restauration.

Activité périscolaire : t garderie du soir

Profil recherché :

- o Connaître les règles de base d'hygiène ;
- o Expérience appréciée en école ;
- o Connaissance des enfants, de leurs rythmes et besoins ;
- o Connaissances des techniques d'entretien des locaux ;
- o Capacité d'adaptation et disponibilité ;
- o Moralité, neutralité et discrétion ;
- o Sens de l'organisation rigueur et autonomie;
- o Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales appréciée.

Missions :

* Participer à l'accompagnement des enfants pendant le temps périscolaire : participer à l'accueil des enfants à la cantine, surveiller les enfants dans la cour de récréation et lors de la garderie périscolaire.

* Entretien des locaux et le matériel.

Contact et informations complémentaires : Travail sur un temps annualisé, 27 heures par semaines lundi, mardi, jeudi et vendredi,
Horaires : 10h45 - 19h , sauf lundi début à 9h45

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à l'attention de Mme le Maire
Si vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre une copie du dernier arrêté de situation administrative

Les entretiens de recrutement sont fixés fin juillet 2021

Tickets restaurants

Rémunération statutaire + régime indemnitaire +13e mois

Téléphone collectivité : 04 50 43 62 18

Adresse e-mail : rh@mairie-archamps.fr

Lien de publication : www.mairie-archamps.fr